

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Eyewear Holding SA en liquidation, Versoix**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 10.04.2002
4.

Echéance de préavis des créances: **31.05.2002**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Eyewear Holding SA, c/o Jean-Pierre Marchon, avenue Richelien 53, 1290 Versoix
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 al. 3 CO.

Etude Wicht & Christen, Notaires
1211 Genève 11

(00446556)